

Conseillers en exercice : 23

Présents : 15

Votants : 19

OBJET :**ASSAINISSEMENT
RAD 2023 SAUR**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

Transmis le

10 DEC. 2024**DELIBERATION N°2024-93****PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 29 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt neuf novembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, BELLENGER Jacques, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine, FANTINI Sébastien

Excusés : MM, CLEMENT Pierre, SEVENIER-ALIVON Annick, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann,

Procurations : MM CLEMENT Pierre à CROS Isabelle, SEVENIER-ALIVON Annick à DUBOIS Sylvie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier,

Absents non excusés : MM.

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Christophe VIGNE a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme la Maire présente et expose au conseil municipal le Rapport Annuel du Délégué SAUR pour l'année 2023 du service assainissement.

Ce document a fait l'objet d'une présentation en commission générale par le Responsable d'Exploitation Sud Ardèche, aux membres de l'assemblée communale.

Mme la maire rappelle que ce rapport a pour objectif de renforcer l'information et la transparence dans la gestion déléguée de ce service public.

Mme la maire indique également que ce rapport sera à la disposition du public, au service accueil, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Le conseil municipal, ayant pris connaissance de ces éléments,

PREND ACTE du Rapport Annuel du Délégué SAUR année 2023 du service assainissement.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 29 novembre 2024

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg



